

**Porteur du projet :**

LafargeHolcim France

**Types d'actions :**

Préservation / Gestion - Restauration

**Milieus :**

[Milieux ouverts](#) [1]

**Espèces :**

[Oiseaux](#) [2]

[Espèces protégées](#) [3]

[Flore \(plantes vasculaires, mousses, algues\)](#) [4]

**Date:**

2011

**Cadre de l'action:**

Doctrine Éviter - Réduire - Compenser

**Région:**

[Normandie](#) [5]



**Contexte et objectifs :**

Dans le cadre de l'exploitation d'une carrière de sables et de graviers à Muids, Lafarge a l'obligation de mener des mesures de remise en état du site affecté par son activité. Selon l'arrêté qui autorise la destruction d'une station d'une espèce végétale protégée en Haute-Normandie, le Genêt d'Angleterre, Lafarge doit mettre en place différentes mesures en faveur des landes qui ne sont présentes que sur une faible surface. Environ 18 hectares de pelouses à Genêt d'Angleterre ont ainsi été restaurés, et environ 9,7 hectares de landes à Callune vulgaire ont été maintenus sur des sites déjà réaménagés. Le site constitue une véritable zone de refuge pour la faune et la flore. C'est la dernière station importante pour le Genêt d'Angleterre dans la région, et un site important pour la reproduction de l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*). Les réaménagements ont donc pour

vocation de maintenir de ces deux espèces. Les mares temporaires et permanentes, offrent une réelle opportunité pour la conservation d'espèces devenues rares dans la région, telles que le Pélodytes ponctué (*Pelodytes punctatus*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*). Néanmoins, c'est sans conteste la flore qui mérite une attention particulière avec de nombreuses espèces d'une grande valeur patrimoniale dans la région, telles que l'Épilobe des marais (*Epilobium palustre*), l'Argousier faux-nerprun (*Hippophae rhamnoides*), la Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*), le Brome en grappe (*Bromus racemosus*), la Vergerette âcre (*Erigeron acer*), et l'Épipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*). En effet, la carrière de Muids est localisée au niveau des terrasses alluviales de la vallée de la Seine, qui constitue un système écologique d'une grande valeur écologique, tant pour ses qualités fonctionnelles, que pour la biodiversité qu'elle accueille.

## **Description :**

La restauration des landes s'est opérée par renaturation naturelle et spontanée de la flore. En plus de la restauration des landes, des habitats favorables au Genêt d'Angleterre ont été maintenus sur des zones forestières. De plus, des mesures de gestion adaptée ont été mises en place. En effet, afin d'entretenir les milieux, un système de pâturage avec des vaches Highland-Cattle (*Bos taurus*), présentes quasiment toute l'année sur le site, a été mis en place en 2013 sur une surface d'environ 10 hectares. Par ailleurs, des mesures pour lutter contre les espèces invasives ont été mises en œuvre par broyage ou coupe de plants de Buddleia de David (*Buddleja davidii*) avec exportation des coupes, et arrachage précoce ou fauche répétitive de Renouée du Japon (*Fallopia japonica*).

## **Bilan :**

Des mesures de suivis scientifiques et écologiques ont été mises en place afin d'évaluer les effets des mesures d'accompagnement et des mesures compensatoires. Ces mesures permettent de suivre l'évolution du Genêt d'Angleterre, ainsi que d'autres espèces patrimoniales, dont le Genêt poilu, l'Œdicnème criard, et l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), pendant une période minimale de 15 ans avec une fréquence annuelle pendant 5 ans puis triennale. Le suivi de l'Œdicnème criard repose sur le recensement et la localisation des couples nicheurs, les effectifs des nichées, l'occupation du site par l'espèce, et l'éventuelle présence de l'espèce en période postnuptiale. Pour l'Engoulevent d'Europe, la méthode consiste à quantifier le nombre d'adultes chanteurs par des points d'écoute nocturnes opportunistes et à l'aide de repasse de son chant afin de provoquer une réponse. Concernant le Genêt poilu, il est très difficile de mener le suivi conjointement à celui du Genêt d'Angleterre. C'est pourquoi quelques transects de 5 m de largeur sont réalisés sur chaque parcelle, et environ 2% du site sont prospectés spécifiquement, ce qui représentent environ 20 000 m<sup>2</sup>. Le suivi du Genêt poilu est donc nettement plus léger que celui de Genêt d'Angleterre, et s'effectue par extrapolation. Les mesures de gestion mises en place sur le site de Muids conduisent à des résultats satisfaisants. Au fil du temps, les pieds de Genêt d'Angleterre ont ainsi colonisé l'ensemble des parcelles. Pour rappel en 2011, 1 700 pieds avaient été recensés et d'après le dernier suivi réalisé il y a plus de 8 000 pieds, avec 82 % d'individus reproducteurs. La situation du Genêt poilu est très favorable sur le site de Muids. Il progresse nettement sur les parcelles aménagées depuis quelques années, et il s'implante très rapidement sur les nouvelles parcelles. Néanmoins, il est possible que le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) s'installe et conduise, malgré le pâturage, à une fermeture du milieu. Concernant l'Œdicnème criard, depuis le début du suivi, la population reproductrice au sein de la carrière est relativement stable, et les effectifs maximaux recensés après reproductions sont relativement constants.

# Horizontal Tabs

**Prénom, nom:**

Alexandre MALLET

**Structure :**

LafargeHolcim France

**Fonction :**

Responsable Foncier et Environnement

**Adresse mail :**

[alexandre.mallet@lafargeholcim.com](mailto:alexandre.mallet@lafargeholcim.com) [7]

---

**Source URL:**

<http://www.genieecologique.fr/restauration-et-gestion-de-landes-genet-dangleterre-et-genet-poilu-dans-le-cadre-dune-exploitation>

**Liens**

[1] <http://www.genieecologique.fr/milieus/milieus-ouverts>

[2] <http://www.genieecologique.fr/especes/oiseaux>

[3] <http://www.genieecologique.fr/groupes-despeces/especes-protegees>

[4] <http://www.genieecologique.fr/groupes-despeces/flore-plantes-vasculaires-mousses-algues>

[5] <http://www.genieecologique.fr/regions/normandie>

[6] [http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/7-rex\\_2018\\_unpg\\_lafarge\\_genet\\_muids.pdf](http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/7-rex_2018_unpg_lafarge_genet_muids.pdf)

[7] <mailto:alexandre.mallet@lafargeholcim.com>